

**Seule la mise en place en place d'un conseil exécutif de transition pourra garantir le retour d'une Paix véritable et l'organisation d'élections aux résultats incontestables.**

## COMMUNIQUE DE PRESSE



Le **Forum Démocratique pour la Modernité (FODEM)**, parti fondé le 4 mai 1998 par Charles MASSI, plaçant l'Unité et la Cohésion nationale au dessus de toutes les considérations politiques et partisans, considère **que seule la mise en place d'un Conseil Exécutif pourra garantir, dans le cadre d'un accord politique, le retour d'une Paix véritable et l'organisation d'élections présidentielle et législatives aux résultats incontestables.**

**Ce Conseil Exécutif**, composé du Président (sortant) François BOZIZE et de 4 Vice-présidents représentant l'opposition, la majorité présidentielle, l'Armée nationale et les Institutions judiciaires, **aura pour mission, la mise en place d'un Gouvernement de Consensus National** et devra **impérativement nommer un nouveau Premier Ministre, un Ministre de la Défense, un Ministre de l'Intérieur, un Ministre de la Justice et un Président du Comité de Trésorerie, acceptés par tous.**

**Depuis le 11 juin 2010**, date de l'expiration du mandat du président François BOZIZE, la République Centrafricaine est entrée dans une **période de « transition électorale »**.

Le FODEM considère qu'**aller à des élections forcées le « 24 octobre 2010 »**, comme l'a déclaré la Commission Electorale Indépendante (CEI) par la voie de son Président, le Pasteur Joseph BINGUIMALE, **ne permettra pas d'obtenir des résultats électoraux et des institutions à la légitimité incontestable.**

Le FODEM, empli des **valeurs morales** que sont l'équité et la droiture, exhorte, les partis de la majorité présidentielle et de l'opposition, à faire preuve d'humilité, en plaçant, **l'intérêt supérieur de la Nation**, au-dessus des calculs électoraux.

Le FODEM, invite, aussi, les **Pays partenaires** de la République Centrafricaine, à user de leur **bienveillante influence** auprès du Président François BOZIZE, afin d'**aider le Peuple Centrafricain à retrouver le chemin de la Paix, de la Justice et de l'Unité.**

Le FODEM, **met en garde le Président François BOZIZE, contre tout acte supplémentaire qui se révélerait contraire à l'Intérêt Supérieur de la Nation**, car cela constituerait une **menace directe pour la survie des nos Institutions.**

Le FODEM demande enfin, au Président (sortant), François BOZIZE, de **dire la vérité** quant au sort qu'il a réservé à son Président Fondateur, le **Pharmacien Colonel Charles MASSI** et de considérer le **Conseil Exécutif** comme l'**ultime solution permettant de sauver la Paix et la Cohésion Nationale.**

Il rappelle, au Président (sortant) François BOZIZE, ses **obligations envers le Peuple Centrafricain**, conformément à l'**article 25 de la constitution**, à savoir : « JE JURE DEVANT DIEU ET DEVANT LA NATION D'OBSERVER SCRUPULEUSEMENT LA CONSTITUTION, DE GARANTIR L'INDEPENDANCE ET LA PERENNITE DE LA REPUBLIQUE, DE SAUVEGARDER L'INTEGRITE DU TERRITOIRE, DE PRESERVER LA PAIX, DE CONSOLIDER L'UNITE NATIONALE, D'ASSURER LE BIEN-ETRE DU PEUPLE CENTRAFRICAINE, DE REMPLIR CONSCIENCIEUSEMENT LES DEVOIRS DE MA CHARGE SANS AUCUNE CONSIDERATION D'ORDRE ETHNIQUE, REGIONAL OU CONFESIONNEL, DE NE JAMAIS EXERCER LES POUVOIRS QUI ME SONT DEVOLUS PAR LA CONSTITUTION A DES FINS PERSONNELLES ET DE N'ETRE GUIDE EN TOUT QUE PAR L'INTERET NATIONAL ET LA DIGNITE DU PEUPLE CENTRAFRICAINE ».

Le FODEM rappelle au Président (sortant), François BOZIZE, " **qu'être le Garant de la Constitution, c'est être le premier à la Respecter** ".

Fait à Paris, le 22 juin 2010

Saturnin NDOMBY  
Président du FODEM